

Débats des Communes

DEUXIÈME SESSION, CINQUIÈME PARLEMENT.

CHAMBRE DES COMMUNES.

JEUDI, 17 janvier 1884.

LE PARLEMENT, après avoir été prorogé d'une époque à une autre, avait reçu en dernier lieu instruction de s'assembler le 17e jour de janvier 1884, pour la dépêche des affaires.

L'ORATEUR prit le fauteuil à trois heures moins un quart.

PRIÈRE.

René Edouard Kimber, écuyer, gentilhomme huissier de la Verge noire, apporta le message suivant :

M. L'ORATEUR,—

Son Excellence le gouverneur général requiert la présence immédiate des membres de cette honorable Chambre dans la salle du Sénat.

La Chambre se rendit en conséquence au Sénat.

La Chambre étant de retour,

ÉLECTIONS CONTESTÉES.

M. L'ORATEUR informa la Chambre que durant la vacance il avait reçu de l'honorable juge King, l'un des juges choisis pour l'instruction des procès en invalidation d'élections, conformément à l'Acte des Elections fédérales contestées, communication d'un jugement relatif à l'élection tenue dans le district électoral d'Albert et par lequel l'élection de l'intimé, John Wallace, était déclarée nulle ;

Aussi, de l'honorable juge Rigby, communication d'un jugement relatif à l'élection tenue dans le district électoral de Lunenburg, et par lequel l'élection de l'intimé, Thomas Twining Keefer, était déclarée nulle ;

Aussi, de l'honorable juge Galt, communication d'un jugement relatif au district électoral de Kent, et par lequel l'élection de l'intimé, Henry Smyth, était déclarée nulle ;

Aussi, de l'honorable juge Armour, communication d'un jugement relatif à l'élection tenue dans le district électoral de Lennox, et par lequel l'élection de l'intimé, l'honorable sir John Alexander Macdonald, était déclarée nulle ;

Aussi, de l'honorable juge Armour, communication d'un jugement relatif à l'élection tenue dans le district électoral de Middlesex-Ouest, et par lequel l'élection de l'intimé, George W. Ross, était déclarée nulle ;

Aussi, de l'honorable juge Armour, communication d'un jugement relatif à l'élection tenue dans le district électoral de Huron-Ouest, et par lequel l'intimé, Malcolm Colin Cameron, était déclaré bien et dûment élu ;

Aussi, de l'honorable juge Armour, communication d'un jugement relatif à l'élection tenue dans le district électoral de Simcoe-Sud, et par lequel l'intimé, Richard Tyrwhitt, était déclaré bien et dûment élu.

VACANCES.

M. L'ORATEUR informe aussi la Chambre qu'il avait reçu avis des vacances suivantes, survenues dans la députation.

MATTHEW H. RICHY, écuyer, député du district électoral (ville et comté) d'Halifax, par suite de l'acceptation d'un emploi lucratif sous la Couronne, savoir : la charge de lieutenant-gouverneur de la province de la Nouvelle-Écosse ;

GILBERT ANSELME GIROUARD, écuyer, député du district électoral de Kent, Nouveau-Brunswick, démissionnaire ;

JOHN McMILLAN, écuyer, député du district électoral de la division sud du comté de Huron, démissionnaire ;

RAOUL S. DE BEAUJEU, écuyer, député du district électoral de Soulanges, par suite de l'acceptation d'un emploi lucratif sous la Couronne ; et

JOHN PICKARD, écuyer, député du district électoral de York, Nouveau-Brunswick, dédédé.

Il informa aussi la Chambre qu'il avait adressé divers mandats au greffier de la couronne en chancellerie lui enjoignant de préparer de nouveaux brefs d'élection pour les dits districts électoraux, respectivement.

Il informa aussi la Chambre que le greffier de la Chambre avait reçu du greffier de la couronne en chancellerie, copie d'un bref indiquant qu'une vacance était survenue dans la représentation du district électoral de Lévis, par suite de l'acceptation d'une charge lucrative sous la couronne, par l'honorable Joseph Godéric Blanchet, et que le greffier de la couronne en chancellerie avait, en vertu de l'Acte 41 Vic., chap. 5, clause 14, paragraphe 2, émis un nouveau bref d'élection pour le dit district électoral.

NOUVEAUX DÉPUTÉS.

M. L'ORATEUR informe de plus la Chambre que, durant la vacance, le greffier de la Chambre avait reçu du greffier de la couronne en chancellerie des certificats relatifs à l'élection des députés suivants :—

JOHN WALLACE, écuyer, pour le district électoral d'Albert ;
JOHN FITZ-WILLIAM STAIRS, écuyer, pour le district électoral (cité et comté) d'Halifax ;

CHARLES EDWIN KAULBACH, écuyer, pour le district électoral de Lunenburg ;

PIERRE ARMAND LANDRY, écuyer, pour le district électoral de Kent, Nouveau-Brunswick ;

ISIDORE NOEL BELLEAU, écuyer, pour le district électoral de Lévis ;

DAVID WRIGHT ALLISON, écuyer, pour le district électoral de Lennox ;

DONALD MACKENZIE CAMERON, écuyer, pour le district électoral de la division ouest du comté de Middlesex ;

L'honorable sir RICHARD JOHN CARTWRIGHT, G. C. M. G., pour le district électoral de la division sud du comté de Huron ; et

JAMES W. BAIN, écuyer, pour le district électoral de Soulanges.

PRÉSENTATION DE DÉPUTÉS.

Les députés suivants, ayant au préalable prêté serment conformément à la loi et inscrit leur nom au registre contenant la formule de serment, prennent leurs sièges en Chambre :

JOHN WALLACE, député du district électoral d'Albert, présenté par sir John A. Macdonald et sir Leonard Tilley.

ISIDORE NOEL BELLEAU, député du district électoral de Lévis, présenté par sir Hector Langevin et l'honorable M. Caron.

SIR RICHARD J. CARTWRIGHT, député du district électoral formé par la division sud du comté de Huron, présenté par M. Blake et M. Cameron (Huron).

PIERRE A. LANDRY, député du district électoral de Kent, Nouveau-Brunswick, présenté par sir Leonard Tilley et sir Hector Langevin.

DAVID WRIGHT ALLISON, député du district électoral de Lennox, présenté par sir Richard Cartwright et M. Paterson (Brant).

JAMES W. BAIN, député du district électoral de Soulanges, présenté par sir Hector Langevin et l'honorable M. Chapleau.

JOHN FITZ-WILLIAM STAIRS, député du district électoral d'Halifax (ville et comté), présenté par sir Charles Tupper et sir John A. Macdonald.

CHARLES E. KAULBACH, député du district électoral de Lunenburg, présenté par sir Charles Tupper et sir John A. Macdonald.

SERMENTS D'OFFICE.

Sir JOHN A. MACDONALD dépose un bill (n° 1) concernant la prestation des serments d'office,